

Comment le 113, nouveau numéro unique de santé, pourrait améliorer l'accès aux soins des Français ... et désengorger les Urgences

En attendant l'arbitrage du Gouvernement, la Société Française de Médecine d'Urgence explique les mesures qu'elle préconise pour la mise en place du 113

Suite à la remise du rapport MARCUS * et de ses 35 préconisations, élaboré dans le cadre du pacte de refondation des urgences, et soumis aux Ministres de l'Intérieur et des Solidarités et de la Santé le 19 décembre 2019, le Gouvernement doit prochainement statuer sur le modèle à mettre en œuvre pour **améliorer l'accès aux soins des Français et désengorger les urgences**.

Parmi les recommandations se trouve la proposition de simplification des 14 numéros d'appel d'urgence actuels en deux numéros uniques.

La SFMU, qui a pour mission d'apporter un éclairage scientifique aux décisions politiques visant l'amélioration et la qualité des soins, **soutient la proposition de mise en place d'un Numéro Santé unique « 113 »** totalement dédié à la santé et géré par les professionnels de santé, avec en parallèle le « 112 » **devenant le numéro consacré aux demandes de secours et de sécurité**.

Ce choix est préconisé sur la base d'un expérientiel SAMU - Services d'Urgences et motivé par le souci d'assurer un meilleur service rendu médical pour les patients, alliant compétence et efficacité.

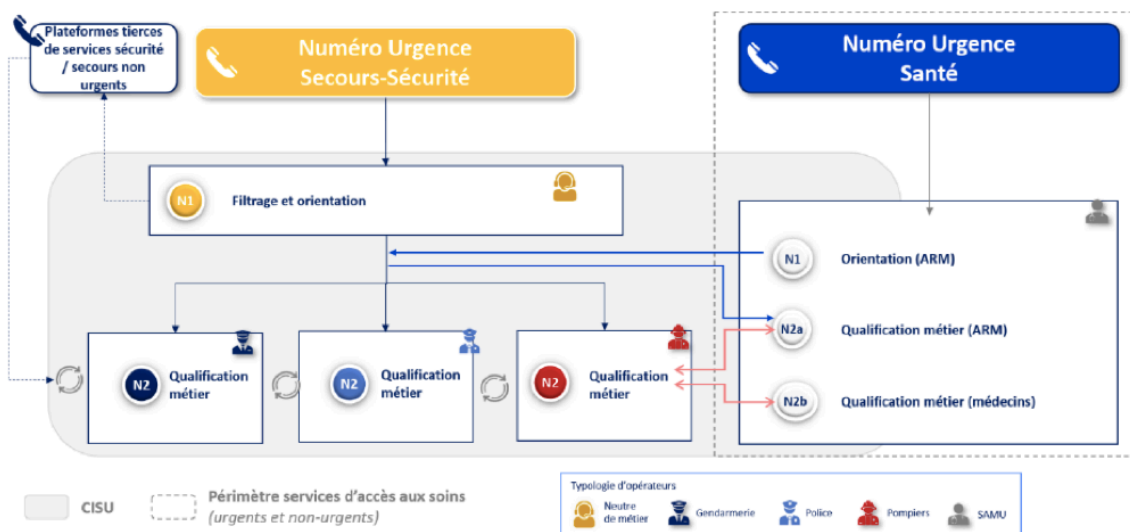
Plusieurs motifs orientent ce choix parce que :

1. Un **problème de santé doit être géré par un professionnel de santé** qui dispose des compétences nécessaires pour analyser - dès les premiers mots spontanés de l'appelant - son besoin, son degré d'urgence et la réponse à apporter.
2. Il est essentiel de **ne pas faire peser sur les épaules des patients l'évaluation de leur degré d'urgence**, ce qui serait le cas avec la mise en place de 2 numéros distincts l'un pour l'urgent et l'autre pour le non urgent (ce qui inclut les soins non programmés).
3. Seule la mise en place d'un Numéro Santé unique permettra le **renforcement de la coopération entre médecine d'urgence et médecine générale, réduira le sur-engagement opérationnel des Sapeurs-pompiers et optimisera les transports des patients** aux urgences.
4. Seule la mise en place d'un Numéro Santé unique permettra **d'unifier la gestion médicale sur tout le territoire français**. Toute alternative à un numéro Santé unique amène au constat actuel qu'un flux important d'appels Santé transiterait par d'autres numéros et intermédiaires, augmentant ainsi le délai d'accès à l'expertise de la régulation médicale.

Opérationnellement, un accès direct à un professionnel de santé via un numéro Santé unique permet :

- a. De garantir d'emblée une **réponse raisonnée et adaptée au degré d'urgence** s'étendant de l'engagement des ambulances médicalisées du SAMU à une prescription téléphonique.
- b. **De qualifier sans délai** la demande de soin.
- c. **D'éviter toute perte ou modification de l'information** sur l'appelant.
- d. De **mieux qualifier les besoins de transferts** aux urgences.
- e. **De s'assurer du bon usage des ressources** et d'éviter l'envoi de moyens inappropriés.
- f. De **systématiser et d'harmoniser la réponse Santé** sur l'ensemble du territoire, grâce à des plateformes **d'expertise médicale élargie**, accessible à tous dans une logique **d'égalité d'accès aux soins**.

Modèle soutenu par la SFMU :



A propos de la SFMU

Créée en 1985 et renommée en 2006 Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU), la SFMU est une société savante intégrant l'ensemble des professionnels de santé rattachés à la spécialité de la médecine d'urgence : médecins, infirmiers, aides-soignants, assistants de régulation médicale, ambulanciers... des SAMU, SMUR, Urgences, Unités d'Hospitalisation de Courte Durée. Afin de structurer et faire évoluer la médecine d'urgence officiellement reconnue comme une spécialité à part entière depuis 2015, la SFMU élabore des protocoles coordonnés et des recommandations formalisées d'experts. Elle initie, soutient et accompagne toute action liée à l'évolution de cette spécialité, mais aussi au développement de la formation et de la recherche médicale. www.sfmou.org

* Mission interministérielle de Modernisation de l'Accessibilité et de la Réception des Communications d'Urgence pour la Sécurité, la Santé et les Secours

Contacts presse LJCom

Nathalie Garnier
01 45 03 89 95 / n.garnier@ljcom.net

Victoire Aziabou
01 45 03 60 11 / v.aziabou@ljcom.net